Commission scolaire des Patriotes

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2007

Procès-verbal de la première séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le 12 novembre 2007, à 19h30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes situé au 1740, rue Roberval à Saint-Bruno.

Présences

Parents
Nancy Bernard
Chantal Bourdeau
Marie-Claude Dion
Lyse Lafontaine
Josée Trudel
Marc Langlois
Serge Lanthier
Réal L'Heureux
France Tremblay
Représentant des directions d'établissement : Richard Sylvain
Représentant de la communauté : À nommer
Représentant de la direction générale : Jean-Louis Tousignant
Représentante du personnel de soutien : Carol St-Jean

Absences

Absences
Parents : Chantal Bouchard
Représentant du personnel professionnel : À combler
Représentant du personnel enseignant : Richard Bisson

Ouverture: Constatation du quorum

Constatation du quorum

Monsieur Jean-Louis Tousignant, représentant de la directrice générale, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

Monsieur Tousignant souhaite la bienvenue aux membres. Il animera l'assemblée jusqu'à l'élection de la nouvelle présidente ou du nouveau président.

Élection
à la présidence

1. Élection à la présidence et à la vice-présidence

Monsieur Jean-Louis Tousignant procède à l'élection à la présidence et à la vice-présidence.

Pour ce qui est du secrétariat, comme prévoit la Loi sur l'instruction publique, les services de soutien administratifs sont fournis par la Commission scolaire.

Les modalités suivantes sont proposées pour ces élections et acceptées par les membres du comité.

- Pour chacun des postes, les candidatures doivent être proposées et appuyées. Un candidat peut se proposer lui-même et sa candidature sera acceptée si elle est appuyée par un autre membre.

- Le vote est à main levée à moins d'une demande différente.

Mise en candidature à la présidence

Résolution
01-2007-11-12

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bernard, appuyée par monsieur Serge Lanthier que madame France Tremblay soit élue à la présidence.

Comme il n'y a aucune autre candidature, France Tremblay accepte et est élue par acclamation au poste de présidente.

Adoptée unanimement.

Élection
à la vice-présidence

Mise en candidature à la vice-présidence

Résolution
02-2007-11-12

IL EST PROPOSÉ par madame France Tremblay, appuyée par madame Nancy Bernard que monsieur Serge Lanthier soit élu à la vice-présidence.

Comme il n'y a aucune autre candidature, monsieur Serge Lanthier accepte et est élu par acclamation au poste de vice-président.

Adoptée unanimement.

Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 03-2007-11-12

IL EST PROPOSÉ par madame France , appuyée par madame Chantal Bourdeau, d'adopter l'ordre du jour suivant. Avec les ajouts suivants au point 16 (*en italique)*

1. Élection à la présidence et à la vice-présidence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2007 et du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 octobre 2007
   3.1 Suivi : Liste des membres, résolution pour les bulletins chiffrés,
4. Parole au public
5. Consultation sur le plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes
6. Consultation sur les critères d'inscription :
7. Retour sur l'assemblée générale
8. Mandat du Comité consultatif des services aux EHDAA
9. Règles de régie interne
10. Priorités d'action 2007-2008 des services de la Commission scolaire des Patriotes
11. Bilan de l'organisation des services aux élèves HDAA
12. Planification annuelle 2007-2008
13. Budget du Comité
14. Parole au public
15. Correspondance
16. Questions diverses :
    16.1 Avis sur la présence d'un parent au comité exécutif du comité de parents;
    16.2 Surplus budgétaire des Commissions scolaires;
    16.3 *Représentation des enseignants sur le comité;*
17. Prochaine réunion
18. Levée de la séance.

Adoptée unanimement.

Procès-verbal

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2007

Résolution 04-2007-11-12

IL EST PROPOSÉ par monsieur Serge Lanthier, appuyée par madame Marie-Claude Dion, que le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2007 soit adopté tel que rédigé.

Approuvée à l'unanimité.

Procès-verbal

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 octobre 2007

Résolution 05-2007-11-12

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Bourdeau, appuyée par madame Josée Trudel, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 octobre 2007 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée unanimement.

Suivi

3.2 Suivi :
Liste des membres : La liste des membres est mise à jour.
Résolution pour les bulletins chiffrés :
La résolution a été envoyée à la direction générale et aux comités consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage des Commissions scolaires.

Parole au public

4. Parole au public

Deux parents s'interrogent sur les services d'orthophonie offerts aux classes langage.

Consultation sur le plan stratégique

5. Consultation sur le plan stratégique

Monsieur Jacques Beaudet explique le bilan effectué du plan stratégique 2004-2007.
L'explication du document suscite plusieurs questions.

Résolution 06-2007-11-12

Considérant la présentation au Comité EHDAA en date du 12 novembre 2007;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes désire recevoir l'avis du comité sur le bilan;

Considérant que le bilan devrait être accessible pour le public;

Il est proposé par Serge Lanthier appuyée par Réal L'Heureux d'accepter le bilan en y ajoutant certaines informations facilitant la compréhension.

Accompagner le plan stratégique d'un plan d'action à chaque année et y inclure des objectifs mesurables et quantifiables;

Afin de bien comprendre la progression ou la régression des résultats, indiquer les taux de départ aux indicateurs et non seulement les résultats;;

Mieux définir les taux de réussite des élèves;

Mieux qualifier les notions entourant l'évaluation du taux d'intégration afin de comprendre son impact dans le bilan stratégique;

Clarifier l'effet de l'application du plan d'intervention sur le taux d'intégration des élèves;

S'assurer qu'un lexique accompagne les sigles utilisés afin de mieux comprendre les abréviations et le langage spécifique au monde scolaire;

Prévoir dans le bilan l'utilisation d'un langage accessible pour les parents;

Consultation sur les critères d'inscription

Assurer la diffusion auprès des parents;

Insérer le bilan sur le site WEB de la Commission scolaire des Patriotes.

Adoptée à l'unanimité

6. Consultation sur les critères d'inscription

Conformément aux obligations légales de la Commission scolaire, il est requis de consulter différentes instances avant l'adoption des modifications proposées à la politique pour l'année scolaire 2008-2009.

Les principales modifications portent sur les éléments suivants :

- *Préciser un échéancier pour les demandes de dérogation à l'âge d'admission au préscolaire et à la première année du premier cycle du primaire;*
- *Encadrer les demandes de scolarisation dans une école située hors du territoire de la Commission scolaire;*
- *Inclure les élèves inscrits en cours d'année ou après la période officielle des inscriptions aux élèves visés par l'article 7.2.3 de la politique actuelle : « Réintégration d'un élève en surplus dans son école de secteur ou maintien d'un élève dans son école de secteur ».*

Résolution 07-2007-11-12

Considérant la présentation au Comité CSEHDAA en date du 12 novembre 2007;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes désire recevoir un avis du CCSEHDAA;

Considérant la résolution numéro 16-2007-01-22 du CCSEHDAA du 22 janvier 2007

Il est proposé par Réal L'Heureux appuyé par Marc Langlois d'approuver les critères proposés

Pour l'élève HDAA inscrit dans une école autre que son école de secteur et ayant été scolarisé dans une classe spéciale ou intégrée en classe ordinaire de cette autre école, offrir aux parents la possibilité de retourner à son école de secteur ou de maintenir cet élève à l'école d'adoption pour la durée de son primaire sous réserve que cette école demeure ouverte;

Dans le but de développer un milieu sécurisant pour l'élève HDAA, selon le choix du

parent, donner la possibilité d'admission à la fratrie afin qu'elle soit scolarisée à la même école que l'enfant HDAA fréquente jusqu'à ce que ce dernier quitte le primaire vers le secondaire;

De plus, le CCSEHDAA recommande l'ajout d'un nouvel article qui s'insérerait entre les articles 6.1.1 et 6.1.2 proposés au document de consultation, concernant les critères d'admission, d'inscription et de répartition des élèves :

- L'élève inscrit avant le 1er mars, ayant un frère ou une sœur HDAA, en classe spéciale ou intégrée en classe régulière, dans cette école.

Le CCSEHDAA est très concerné par le maintien des liens familiaux et de la stabilité. La fratrie de même que le maintien d'un milieu stable et connu comptent beaucoup dans le développement d'un milieu sécurisant et harmonieux pour l'élève HDAA. Nous espérons que le Conseil des commissaires soit réceptif à cette réalité que vivent les familles qui ont un enfant différent et qu'il puisse prendre en compte cet avis.

Adoptée à l'unanimité.

Retour sur l'assemblée générale

7. Retour sur l'assemblée générale

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

Mandat

8. Mandat du Comité consultatif des services aux EHDAA

Le mandat ayant été présenté lors de l'assemblée générale et sur la feuille de transmission, celui-ci est clair pour les membres.

Règles de régie interne

9. Règles de régie interne

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

Priorités d'action 2007-2008

10. Priorités d'action 2007-2008 des services de la Commission scolaire

L'information est déposée, il fera l'objet d'un échange lors de la prochaine réunion.

Bilan de l'organisation des services aux élèves HDAA

11. Bilan de l'organisation des services aux élèves HDAA

Le bilan de l'organisation des services est remis aux membres.

1. Information sur l'organisation des classes spéciales au primaire et au secondaire. Ces documents retracent l'évolution de l'organisation entre mars et août

2. Localisation des classes spéciales au primaire et au secondaire. Ces documents donnent l'information sur les écoles qui dispensent les services. Ils sont en lien avec la consultation effectuée

3. Élèves intégrés primaire et secondaire. Ce document donne l'aperçu de l'intégration en classe ordinaire depuis 2004.

4. Élèves sous ententes hors territoire.

5. Bilan des mesures d'appui 2006-2007 et prévision 2007-2008

La discussion sur ce point est reportée à la séance du 10 décembre 2007

Planification annuelle

12. Planification annuelle 2007-2008

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

Budget

13. Budget du Comité

Le bilan du budget 2006-2007 et la prévision pour le budget 2007-2008 sont déposés.

Parole au public

14. Parole au public

Un parent souligne les aspects positifs de la séance.

Correspondance

15. Correspondance

Une conférence sur les troubles de l'attention, le 14 novembre 2007
« Les idées plein la tête » organisée par l'AQETA

Questions diverses

16. Questions diverses

16.1 Présence d'un parent au comité exécutif
Suite aux échanges, la présidente discutera avec le président du comité CSEHDAA de la présence d'un représentant du comité à l'exécutif du comité de parents. Cette présence pourrait se faire en lien avec les sujets importants.

16.2 Surplus budgétaire des Commissions scolaires ce point sera traité lors des budgets en janvier.

16.3 On souligne le manque de représentation du personnel enseignant sur le comité.

Prochaine réunion

17. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 10 décembre 2007

Clôture de la séance

18. Levée de l'assemblée

Résolution 08-2007-11-12

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Dion, appuyé par monsieur Serge Lanthier de lever la séance. Il est 22 h 20

Adoptée unanimement.

Signature

Présidente	Représentant de la direction générale